



[www.sud-travail-affaires-social.org](http://www.sud-travail-affaires-social.org)

[syndicat.sud-tas@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.sud-tas@travail.gouv.fr)

### **Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Général du Travail,**

Monsieur le Directeur Général du Travail,

Depuis le déploiement du logiciel de rendu compte d'activité WIKIT, qui aura coûté plus de 13 millions d'euros (à comparer aux 380 000 d'euros du PTE pour une année), votre discours et celui de votre adjoint s'accordent comme une mélodie lancinante sur l'impératif de la saisine par les agents de tout bord dudit logiciel.

Vous invoquez l'impérieuse nécessité de rendre visible l'action des services de l'inspection du travail et notamment de mettre à jour l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement.

Vous brandissez la convention internationale du travail N°81 et son obligation de rendre compte, renforcée par le code du travail et le récent code de déontologie dont les agentes de contrôle ont été affublées, tel un fonctionnaire obtus. Si bien que vous ressemblez de plus en plus à un inspecteur du travail pourrait-on dire selon la vision que vous semblez en avoir.

Cette pression redescend sur les agents par l'intermédiaire des personnels d'encadrement. DIRECCTE, RUD et RUC sont exhortés à produire du chiffre à n'importe quel prix y compris du chiffre faux comme c'est le cas pour les actions prioritaires.

En effet, la farce que représente l'opportunité de cocher des cases quand on n'a pas vu ce qu'on n'a pas contrôlé est révélatrice de l'état de paupérisation de l'ambition de nos services.

Les DIRECCTES qui se voient contraints de supprimer des postes construisent un chantage nauséabond pour culpabiliser les agentes en corrélant ces suppressions de postes aux résultats du dit logiciel.

Les personnels d'encadrement qui comme nous souffrent d'une telle absurdité, sont placés dans une concurrence malsaine de leurs résultats (c'est-à-dire en vérité des agents qu'elles et qu'ils encadrent) confinant parfois au ridicule comme lorsque le responsable du pôle T invite en pleine réunion régionale de RUC à applaudir un département pour ces bons résultats.

Piétinant votre promesse d'en faire un logiciel centralisant des données collectives vous utilisez ce dernier comme un moyen de contrôle individuel dans plusieurs régions comme en Grand Est et en

Auvergne Rhône Alpes et ce en violation de la déclaration CNIL qui encadre le respect des libertés fondamentales des travailleurs.

A toutes fins utiles nous vous rappelons la délibération de la CNIL que vos DIRECCTE, qui ne sont pas sanctionnés pour un tel acte, violent en toute impunité la note DGT du 23-11-2015 relative à la mise en œuvre des délibérations CNIL relatives à l'applicatif WIKI'T qui précise en page 3 : « *La commission relève que le suivi de l'activité sera fait sous forme de statistiques agrégées ne permettant pas d'identifier les personnes et prend acte du fait que le présent traitement n'a pas pour finalité le contrôle individuel des agents* ».

La DIRECCTE de la région Grand Est a d'ailleurs été rappelée à l'ordre par la DGT dans un courrier du 20 juin 2017 : « *les engagements ministériels pris auprès de la CNIL et des agents interdisent d'exiger de ceux-ci la présentation à leur encadrement des CREMA que l'application Wiki't peut générer à leur initiative. La finalité de Wik'it n'est pas de contrôler l'activité individuelle des agents de l'inspection du travail.* »

Alors que la santé des agentes se détériore, que la charge du travail augmente, que nos moyens diminuent et que le travail se transforme, vous nous demandez de concentrer nos efforts dans la saisine du logiciel au détriment du travail réel qui n'est pas quantifiable par les algorithmes de WIKIT.

La réalité de la situation la voici, le boycott du logiciel, au-delà des appels de nos organisations, s'organise spontanément du fait de l'écart abyssal qui s'est construit entre les attentes de vos normes et la réalité de nos conditions de travail.

Et lorsque cela n'est pas le cas, les agents surpassent vos attentes dans un zèle destructeur de toute portée sur le sens des résultats chiffrés produits.

Ainsi les résultats obtenus, comme en atteste vos rapports aux BIT et le bleu budgétaire, ont baissé au lieu d'augmenter, prouvant l'échec de votre politique répressive et de mise sous pression.

Pire ils ne veulent strictement rien dire et sont inexploitable.

L'argument l'annonçant comme le logiciel 2.0 du partage immédiat de l'information est caduc du fait même des difficultés lié à la formulation des requêtes de recherche et à l'incomplétude de l'information.

Nous n'avons pas besoin de ce logiciel pour s'abandonner à un flot d'information déjà surabondant.

Les chantres de WIKIT ne sont rien d'autres que les fossoyeurs du sens de notre travail.

**Nous soutiendrons tous les agents qui sont placé dans l'incapacité de saisir le logiciel WIKIT.**

**La roue tourne, les Gilets Jaunes en sont l'exemple vivant, nous vous demandons de rappeler à la raison les personnels d'encadrement et de cesser cette aveuglante chasse aux résultats (aux chiffres, pardon, pas même aux résultats...) digne d'un DRH pour que nous retrouvions collectivement du sens dans notre travail.**